

Devenir Acteur PRAP dans le secteur sanitaire et médico-social Acteur PRAP 2S

FORMATION

OBJECTIFS

La formation PRAP 2S vise à rendre le salarié acteur de sa santé et de sa sécurité. Il contribue ainsi à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Le salarié participe ainsi à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

La formation Acteur PRAP 2S est l'outil majeur pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et médico-social.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et médico-social.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, prenant soin de l'autre et de soi ALM

LE PROGRAMME

DOMAINE DE COMPETENCE 1 – ETRE CAPABLE DE SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU ETABLISSEMENT

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

DOMAINE DE COMPETENCE 2 – ETRE CAPABLE D'OBSERVER ET D'ANALYSER LA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES A LA SANTE SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUES

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé



CFC
Les ArcAdes
Ensemble Scolaire
Saint-Michel Les Arcades

Durée

4 jours (28 heures) non consécutifs
dont 14 heures consacrées à l'ALM
Travail intersession

Prérequis

Aucun

Public

Salariés ayant des activités de soins et d'aide en établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques EHPAD), maison de retraite, structures d'accueil de la petite enfance (multi accueil, micro crèche, école maternelle, périscolaire) ou encore à domicile

Nombre de participants

De 4 minimum à 10 personnes
maximum conseillé

Evaluation - Certification

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat Acteur PRAP 2S de l'INRS sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

Maintien et Actualisation des Compétences

14h tous les 24 mois

Intervenant

Formation dispensée par un formateur certifié INRS

DOMAINE DE COMPETENCE 3 – ETRE CAPBLE DE PARTICIPER A LA MAITRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE OU ETABLISSEMENT ET A SA PREVENTION

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Maîtriser les principes de mobilisation des personnes

DOMAINE DE COMPETENCE 4 – ETRE CAPABLE D'ACCOMPAGNER LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE, PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI ALM

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Pédagogie

Utilisation de matériel selon référentiel PRAP, vidéo projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, support pédagogique

Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, cas concrets